



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

RN 164

Question écrite n° 2552

Texte de la question

M. Marc Le Fur attire l'attention de M. le secrétaire d'Etat aux transports et à la mer sur l'avancement des travaux de mise à deux fois deux voies de la RN 164, reliant Rennes à Châteaulin. Il lui demande en particulier le plan de travaux pour les années à venir. - Question transmise à M. le ministre de l'équipement, des transports, du logement, du tourisme et de la mer.

Texte de la réponse

Dans le cadre du XIIe plan, la politique de l'Etat sur la route nationale 164 consiste à poursuivre sa mise à deux fois deux voies afin de contribuer au développement et au désenclavement de la Bretagne centrale. Le contrat de plan entre l'Etat et la région pour la période 2000-2006 a prévu une enveloppe de 121,24 MEUR (29,73 MEUR dans le Finistère, 83,89 MEUR dans les Côtes d'Armor, et 7,62 MEUR en Ille-et-Vilaine) pour réaliser douze opérations concourant à cet objectif. Les déviations du Moustoir et de La Pie viennent ainsi d'être mises en service, et la section Loudéac-La Prenessaye devrait être ouverte au 1er semestre 2003. La déviation Sud de Carhaix est en travaux pour une mise en service en 2004. En 2003, une nouvelle tranche de travaux devrait être lancée entre Landelau-Pont-Triffen et Kerziou, et la liaison Merdrignac-Tremorel-Saint-Méen sera poursuivie. A partir de 2004, d'autres chantiers pourront être lancés, sur les déviations de Gouarec et Saint-Gelven, de Loudéac, ainsi que sur les sections entre Pleyben et Ty-Blaise ou entre Saint-Méen et Montauban-de-Bretagne. Ces dernières opérations font actuellement l'objet des diverses procédures d'études, d'utilité publique et d'acquisitions foncières, qui permettront de commencer les travaux au fur et à mesure des disponibilités budgétaires. Cette importante mobilisation permettra de disposer à la fin du XIIe plan de 86 kilomètres de sections à deux fois deux voies, sur les 162 kilomètres que compte l'itinéraire. Plus de la moitié de cette infrastructure sera ainsi aménagée, ce qui contribuera de manière sensible au développement de l'économie de la Bretagne centrale.

Données clés

Auteur : [M. Marc Le Fur](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 2552

Rubrique : Voirie

Ministère interrogé : transports et mer

Ministère attributaire : équipement, transports et logement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 septembre 2002, page 3059

Réponse publiée le : 3 février 2003, page 796